

Envoyé en préfecture le 20/08/2026

Reçu en préfecture le 20/08/2026

Publié le 20/08/2026

ID : 057-265700229-20260818-CCAS_2026_25-DE

N°2026 – Ordre N°25

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL DE
L'ACTION SOCIALE DE GUENANGE
SEANCE DU 18 AOÛT 2026**

Date de convocation : le 31 juillet 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le dix-huit août à 17 heures 00, le Conseil d'administration dûment convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur TACCONI Pierre, Président du CCAS.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs les membres du conseil d'administration suivants :

M. le Président TACCONI Pierre, Monsieur SCHIVRE Marc, Madame THIERRY Evelynne, Madame PAMBUFFETTI Sophie, Madame BROSSARD Valérie, Madame BASSE Christine, Madame TACCONI Christine, Monsieur PONTOIRE Jean-Noël, Monsieur SCHMITT Jeannot, Monsieur SIERRA Jean.

Absents ayant donné procuration :

Absents excusés : Monsieur CARRÉ Dominique, Madame MAXANT Cathy et Madame GHLAMALLAH TOUATI Fatima.

Secrétaire de séance : Monsieur SCHIVRE Marc

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de votants : 10

OBJET : PRESENTATION DE L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Vu le Code de l'action sociale et des familles, et notamment son article R.123-1, prévoyant que les Centres Communaux d'Action Sociale procèdent à une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population du territoire et que cette analyse fait l'objet d'un rapport présenté au Conseil d'Administration ;

Considérant que l'Analyse des Besoins Sociaux constitue un outil d'aide à la décision permettant d'identifier les besoins de la population, d'adapter les réponses sociales et de définir les orientations stratégiques du CCAS ;

Considérant la présentation du rapport d'Analyse des Besoins Sociaux réalisée en séance du 18 août 2026 ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

DÉCIDE

Article 1 :

De prendre acte de la présentation de l'Analyse des Besoins Sociaux du territoire.

Article 2 :

De valider les orientations générales qui en découlent.

Article 3 :

D'autoriser Monsieur le Président à engager toute démarche nécessaire à la mise en œuvre des actions prioritaires identifiées.

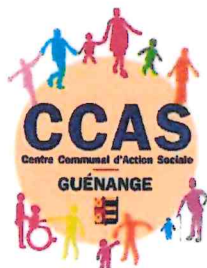
Fait et délibéré à GUENANGE, les jours, mois et an susdits.

Tous les membres présents ont signé au registre.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
A GUENANGE, le 19 août 2026

Pierre TACCONI
Président du C.C.A.S
Maire de GUENANGE





Envoyé en préfecture le 20/08/2026

Reçu en préfecture le 20/08/2026

Publié le 20/08/2026

ID : 057-265700229-20260818-CCAS_2026_26-DE

N°2026 – Ordre N°26

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL DE
L'ACTION SOCIALE DE GUENANGE
SEANCE DU 18 AOUT 2026**

Date de convocation : le 31 juillet 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le dix-huit août à 17 heures 00, le Conseil d'administration dûment convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur TACCONI Pierre, Président du CCAS.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs les membres du conseil d'administration suivants :

M. le Président TACCONI Pierre, Monsieur SCHIVRE Marc, Madame THIERRY Evelyne, Madame PAMBUFFETTI Sophie, Madame BROSSARD Valérie, Madame BASSE Christine, Madame TACCONI Christine, Monsieur PONTOIRE Jean-Noël, Monsieur SCHMITT Jeannot, Monsieur SIERRA Jean.

Absents ayant donné procuration :

Absents excusés : Monsieur CARRÉ Dominique, Madame MAXANT Cathy et Madame GHLAMALLAH TOUATI Fatima.

Secrétaire de séance : Monsieur SCHIVRE Marc

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de votants : 10

OBJET : DEMANDE D'AIDE

1°) De VERSER les secours pour un montant total de 2 730€

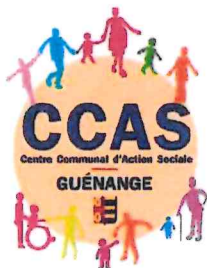
2°) D'imputer ces dépenses liées à la nomenclature M57 et à l'article 65134 du budget de l'exercice 2026.

Fait et délibéré à GUENANGE, les jours, mois et an susdits.
Tous les membres présents ont signé au registre.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A GUENANGE, le 19 août 2026

Pierre TACCONI
Président du C.C.A.S
Maire de GUENANGE





Envoyé en préfecture le 20/08/2026

Reçu en préfecture le 20/08/2026

Publié le 20/08/2026

ID : 057-265700229-20260818-CCAS_2026_27-DE

N°2026 – Ordre N°27

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL DE
L'ACTION SOCIALE DE GUENANGE
SEANCE DU 18 AOUT 2026**

Date de convocation : le 31 juillet 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le dix-huit août, à 17 heures 00, le Conseil d'administration dûment convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur TACCONI Pierre, Président du CCAS.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs les membres du conseil d'administration suivants :

M. le Président TACCONI Pierre, Monsieur SCHIVRE Marc, Madame THIERRY Evelynne, Madame PAMBUFFETTI Sophie, Madame BROSSARD Valérie, Madame BASSE Christine, Madame TACCONI Christine, Monsieur PONTOIRE Jean-Noël, Monsieur SCHMITT Jeannot, Monsieur SIERRA Jean.

Absents ayant donné procuration :

Absents excusés : Monsieur CARRÉ Dominique, Madame MAXANT Cathy et Madame GHLAMALLAH TOUATI Fatima.

Secrétaire de séance : Monsieur SCHIVRE Marc

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de votants : 10

OBJET : DEMANDE D'AIDE - FACTURE D'ELECTRICITE

1°) De VERSER les secours pour un montant total de 280 € (100€ à ENGIE et 180€ à EDF)

2°) D'imputer ces dépenses liées à la nomenclature M57 et à l'article 65138 du budget de l'exercice 2026.

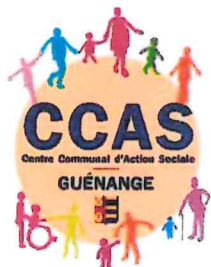
Fait et délibéré à GUENANGE, les jours, mois et an susdits.

Tous les membres présents ont signé au registre.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A GUENANGE, le 19 août 2026

Pierre TACCONI
Président du CCAS
Maire de GUENANGE





Envoyé en préfecture le 20/08/2026
Reçu en préfecture le 20/08/2026
Publié le 20/08/2026
ID : 057-265700229-20260818-CCAS_2026_28V2-DE

N°2026 – Ordre N°28

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL DE
L'ACTION SOCIALE DE GUENANGE
SEANCE DU 18 AOUT 2026**

Date de convocation : le 31 juillet 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le dix-huit août, à 17 heures 00, le Conseil d'administration dûment convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur TACCONI Pierre, Président du CCAS.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs les membres du conseil d'administration suivants :
M. le Président TACCONI Pierre, Monsieur SCHIVRE Marc, Madame THIERRY Evelynne, Madame PAMBUFFETTI Sophie, Madame BROSSARD Valérie, Madame BASSE Christine, Madame TACCONI Christine, Monsieur PONTOIRE Jean-Noël, Monsieur SCHMITT Jeannot, Monsieur SIERRA Jean.

Absents ayant donné procuration :

Absents excusés : Monsieur CARRÉ Dominique, Madame MAXANT Cathy et Madame GHLAMALLAH TOUATI Fatima.

Secrétaire de séance : Monsieur SCHIVRE Marc

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de votants : 10

OBJET : DEMANDE D'AIDE - FACTURE D'ASSURANCES

1°) De VERSER les secours pour un montant total de 183.03€ à la MACIF

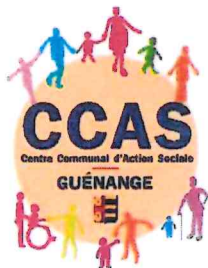
2°) D'imputer ces dépenses liées à la nomenclature M57 et à l'article 65138 du budget de l'exercice 2026.

Fait et délibéré à GUENANGE, les jours, mois et an susdits.
Tous les membres présents ont signé au registre.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A GUENANGE, le 19 août 2026

Pierre TACCONI
Président du C.C.A.S.
Maire de GUENANGE





Envoyé en préfecture le 20/08/2026

Reçu en préfecture le 20/08/2026

Publié le 20/08/2026

ID : 057-265700229-20260818-CCAS_2026_29V2-DE

N°2026 – Ordre N°29

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL DE
L'ACTION SOCIALE DE GUENANGE
SEANCE DU 18 AOUT 2026**

Date de convocation : le 31 juillet 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le dix-huit août, à 17 heures 00, le Conseil d'administration dûment convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur TACCONI Pierre, Président du CCAS.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs les membres du conseil d'administration suivants :

M. le Président TACCONI Pierre, Monsieur SCHIVRE Marc, Madame THIERRY Evelyne, Madame PAMBUFFETTI Sophie, Madame BROSSARD Valérie, Madame BASSE Christine, Madame TACCONI Christine, Monsieur PONTOIRE Jean-Noël, Monsieur SCHMITT Jeannot, Monsieur SIERRA Jean.

Absents ayant donné procuration :

Absents excusés : Monsieur CARRÉ Dominique, Madame MAXANT Cathy et Madame GHLAMALLAH TOUATI Fatima.

Secrétaire de séance : Monsieur SCHIVRE Marc

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de votants : 10

OBJET : DEMANDE D'AIDE FACTURE D'EAU

1°) De VERSER la somme de 150 € à VEOLIA

2°) D'imputer ces dépenses liées à la nomenclature M57 et à l'article 65138 du budget de l'exercice 2026.

Fait et délibéré à GUENANGE, les jours, mois et an susdits.
Tous les membres présents ont signé au registre.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A GUENANGE, le 19 août 2026

Pierre TACCONI
Président du C.C.A.S
Maire de GUENANGE

